



Bulletin municipal de liaison du mois d'avril 2022

DES ROSES ET DES LIVRES



Les Echos Carmagnols ont choisis en ce mois d'avril de célébrer la journée de la San Jordi :
Fête mettant à l'honneur l'identité, la langue, et la culture locale.

San Jordi « Georges de Cappadoce » originaire de Palestine a été un officier romain torturé et mis à mort le 23 avril 303 par l'Empereur Dioclétien pour avoir refusé de persécuter les chrétiens. Du XI au XIIIème siècle, il fut le protecteur des chevaliers lors des croisades et devient au XVème siècle, le Saint Patron de la Catalogne.

Pour les catalans, sa légende est originaire de Montblanc (Tarragone) où un dragon menaçait la ville en dévorant ses habitants. La fille du Roi, elle aussi destinée à être mangée par l'animal, fut sauvée grâce au glorieux chevalier « Georges de Cappadoce » vainqueur de ce combat mortel. Du sang qui coulait de la bête, jaillit de terre un rosier chargé de roses rouges.

Depuis le Moyen-âge c'est ce souvenir qui est fêté le 23 avril où les hommes offrent aux femmes des roses rouges, célébrant ainsi l'amour et la bravoure.

Dans les années 1930, cette journée va s'étendre à une fête de la littérature. La tradition va alors évoluer avec l'offrande aux femmes d'une rose rouge et aux hommes d'un livre. Cet échange de cadeaux devient un véritable symbole de victoire de la connaissance et du savoir sur l'obscurantisme.

Cette Fête du Livre, correspond également au jour de disparition de deux célèbres écrivains décédés la même année : William Shakespeare mort le 23 avril et Miguel de Servantes inhumé le 23 avril 1616.

C'est en 1996 que le 23 avril est déclaré « Journée Mondiale du Livre » par l'UNESCO.

De nombreux pays dans le monde fêtent la Saint Georges. Depuis le XIVème siècle est célébré outre-manche « Saint George's Day ». Ce personnage héroïque symbole de victoire, comme pour la catalogne est le Saint Patron de l'Angleterre. Sa légende très proche de celle de San Jordi a comme variante majeure la couleur de la fleur. En effet le 23 avril, il est de tradition anglaise de porter sur ses vêtements une rose rose.



Crédit photo Echos Carmagnols – Bronze de San Jordi THUIR

LA VIE DE LA MAIRIE

1^{er} mars : Caramany. Rendez-vous et premier contact avec le directeur de l'Office de Tourisme de St Cyprien : Prévion d'une éventuelle collaboration entre la côte et l'intérieur des terres.

6 mars : Caramany. Deuxième tour des élections municipales complémentaires. Ce vote a permis à Monsieur David Danhyer de rejoindre l'équipe du Conseil Municipal.

7 mars : Caramany. Visite de contrôle, d'un officier du SDIS 66 pour les lieux accueillant du public (Salle des fêtes et Café Carton).

10 mars : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes Agly Fenouillèdes Comité des Finances n°1.

Maury. Comité Syndical du Parc Naturel Régional Corbières/Fenouillèdes.
Néfiach. Formation liée aux nouvelles directives budgétaires des communes.
Cases de Pène. Réunion d'information sur l'éclairage public.

14 mars : Caramany. Conseil d'école Bélesta/Caramany.

15 mars : Baho. SPANC Assainissement d'eau non collectif.

17 mars : Cases de Pène : Réunion SMBVA Bassin Versant de l'Agly. Ressources en eau.
Caramany. Visite du village d'un historien, guidé par Mr Bernard Caillens. Le but est un recensement du patrimoine et une publication commandée par la Communauté de Communes.

18 mars : Mairie. Révision des listes électorales.
Calce : Visite d'un groupe d'élus de l'Usine de retraitement des déchets ménagers recyclables.

23 mars : St Paul. Conseil communautaire CCAF n°2

24 mars : Mairie. Rendez-vous avec des citoyens voulant créer une Association loi 1901.
St Paul. Réunion de sensibilisation sur la production d'amandes (label local).

28 mars : Maury. Souhait d'une filière miel avec dépôt pour les communes adhérentes d'une ruche sur leur territoire.

29 mars : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes Agly Fenouillèdes Bureau des Maires
Mairie. Réunion de travail préparatoire au « Raid des collègues »

30 mars : Mairie. Conseil Municipal consacré au budget municipal 2022.

31 mars : Mairie. Signature du bail de gérance et remise des clefs de l'auberge aux nouveaux restaurateurs.



Crédit photos CCAF

LA VIE CITOYENNE

Le jardin partagé : Mot de Mme Marion Gausseran, institutrice à l'école de Caramany.

« Le projet de départ était de créer un lieu dans lequel les élèves de l'école et les gens du village peuvent se rencontrer. Etant donné que nous n'avions pas la possibilité d'avoir un potager à l'école, nous sommes partis sur le projet de potager partagé. (D'autant qu'avoir un potager à l'école est impossible à cause des vacances scolaires notamment). L'objectif est donc que cet espace potager soit accessible à tous, que les villageois se l'approprient, et que l'école puisse venir aider, participer, goûter les récoltes... et rencontrer les habitants ».

Jeu d'échec à l'école : Cette activité de l'école de Bélesta/Caramany remporte un vif succès auprès des élèves. Suite à la victoire d'une équipe au championnat scolaire le 16 février dernier, celle-ci a été sélectionnée pour le championnat académique le 27 mars à Brissac (34).

Bravo pour cette très belle performance.

Auberge du Grand Rocher : C'est avec beaucoup de plaisir que Monsieur le Maire et Messieurs Plantier et Boiral ont signé le bail de gérance de l'auberge en cette fin mars. Un très court temps d'installation va permettre à nos deux aubergistes une ouverture prochaine. La municipalité est heureuse d'accueillir cette nouvelle équipe et lui souhaite un vif succès.

Raid des collèges : Après deux années d'interruption de cette manifestation sportive (Covid.19) Caramany est heureux de s'associer à la reprise de cette journée départementale sur le site du plan d'eau de l'Agly. Cette manifestation se déroulera le mardi 31 mai 2022 au « Plan des vignes et sur la base nautique ». Merci d'avance aux riverains de ces zones d'être attentifs aux signalisations protégeant les collégiens sportifs.

Balade en terre d'artiste : Cette année le Conseil départemental reconduit ces expositions. Malheureusement « l'Atelier 255 » (Ian et Sharon) sera indisponible pour accueillir cette manifestation. Après sélection du comité organisateur, nous savons que deux créateurs présenteront à titre privé, leur travail chez eux à Caramany les 14 et 15 mai prochain. Espérons que cet investissement permette aux curieux de mieux connaître l'activité artistique de nos voisins, et de faire découvrir au public extérieur une partie de la vie du village au travers une déambulation.

Fruits et légumes sur la place : À partir de vendredi 8 avril, Pierre, le marchand ambulant de primeurs, installera définitivement son étal sur la place, le vendredi matin en remplacement du samedi.

Vide grenier : Suite à l'appel à propositions et suggestions lancé par la mairie, seulement 2 réponses nous sont parvenues. L'équipe municipale attend la création ou la manifestation d'une association, seule structure législative pouvant porter cette fête. La mairie restera à l'écoute et accompagnera tout projet bénéfique pour le village.

Tri sélectif : Une visite organisée par le SYDETOM 66 pour quelques élus au centre de tri de Calce, a permis de rappeler la précision et la rigueur nécessaire quant à l'utilisation des bacs verts et jaunes. Dans les prochains mois, un numéro de notre bulletin sera entièrement consacré à ce sujet.

Mesures compensatoires : Il est courant dans un projet d'installation de parc industriel éolien, que les promoteurs contactent les villages voisins pour proposer des mesures « d'accompagnement et compensatoires ». Celles-ci portaient pour Caramany, sur l'aménagement de sentiers de randonnées en dédommagement à l'impact des machines sur le paysage. Le village, représenté par son conseil municipal, a voté à l'unanimité le 16.03.22, le refus de ces propositions.



Crédit photos Les Echos Carmagols – Production des enfants de l'école.

Services communaux

INFORMATION AUX ADMINISTRÉS – FLEURISSEMENT DES RUES :

La prise de commande des fleurs aura lieu le mardi 12/4 et le jeudi 14/4 de 10h00 à 12h00 en Mairie

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Auberge du Grand Rocher : Se renseigner pour ouverture et prestations à l'Auberge.

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Boulangier : Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Mardi et Vendredi matin à partir de 9h30

La Fleur des Pois : Vendredi après-midi (06.75.04.16.94)

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Services Communauté de Communes

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.